

CHARLES NATAIRE

L'entrée solennelle
de Monseigneur de Paris
à Orléans en 1734

HISTOIRE ET RESTAURATION



La restauration et la remise en place du tableau figurant *L'entrée solennelle de Monseigneur de Pâris à Orléans en 1734* sont l'occasion, pour la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, de se pencher sur l'histoire et l'iconographie de cette œuvre majeure de Charles Joseph Natoire, peintre du roi Louis XV. Exécutée en 1745, elle prit immédiatement place dans l'ancien palais épiscopal pour lequel elle avait été commandée.

C'est dans le cadre de la réhabilitation totale de l'ancien hôtel des évêques d'Orléans, aujourd'hui hôtel Dupanloup, pour y installer le Centre international universitaire pour la recherche de l'Université d'Orléans, que ce tableau, propriété de l'État, classé au titre des monuments historiques, a pu être restauré sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC et avec son soutien financier. Réinstallé dans l'escalier d'honneur, il a retrouvé ainsi son lustre d'antan.

Figurant une « entrée », digne des entrées royales dans les « bonnes villes », le tableau accueille les visiteurs qui comprennent ainsi la symbolique et l'importance du rôle des évêques vis à vis des populations de leur diocèse. Les codes esthétiques employés par Natoire permettaient de transmettre un message. La composition de l'œuvre exprime visuellement le lien particulier qui unit le titulaire de la charge à la ville, qui apparaît munie des attributs de prestige et de défense des cités depuis l'Antiquité. Les portes sont des lieux particuliers d'accueil, où le passage du prélat lui permet d'exercer ses bienfaits rituels vis à vis de la population.

Ce 25^e numéro de la série *Patrimoine restauré* permet de mettre en exergue les différentes techniques et corps de métiers réunis autour de cette œuvre, dont la taille monumentale a impliqué des opérations exceptionnelles pour assurer sa dépose, sa restauration minutieuse en atelier, et sa réinstallation in situ. Tout ce déroulé, qui a duré près de trois ans, méritait d'être expliqué et partagé.

Cette parution est enfin l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour ce chantier de restauration avec constance, dévouement et rigueur scientifique.

Sylvie Le Clech

Directrice régionale des affaires culturelles
du Centre-Val de Loire

CHARLES NATAIRE

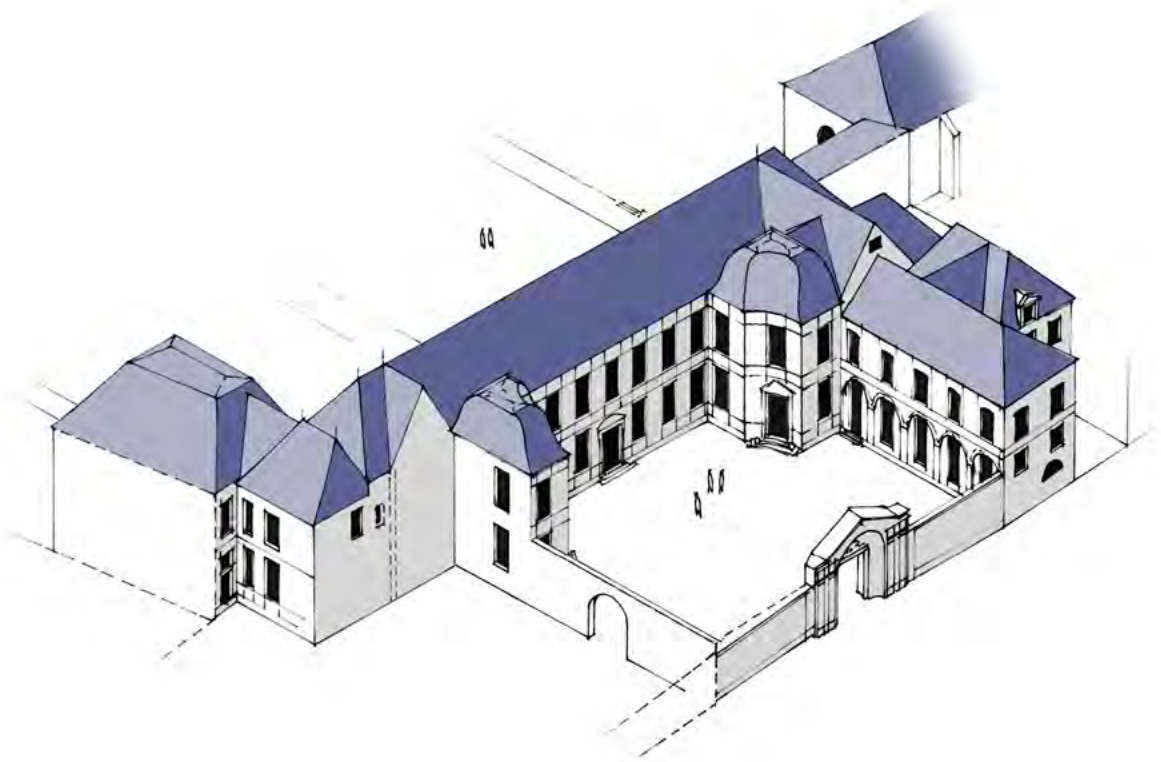
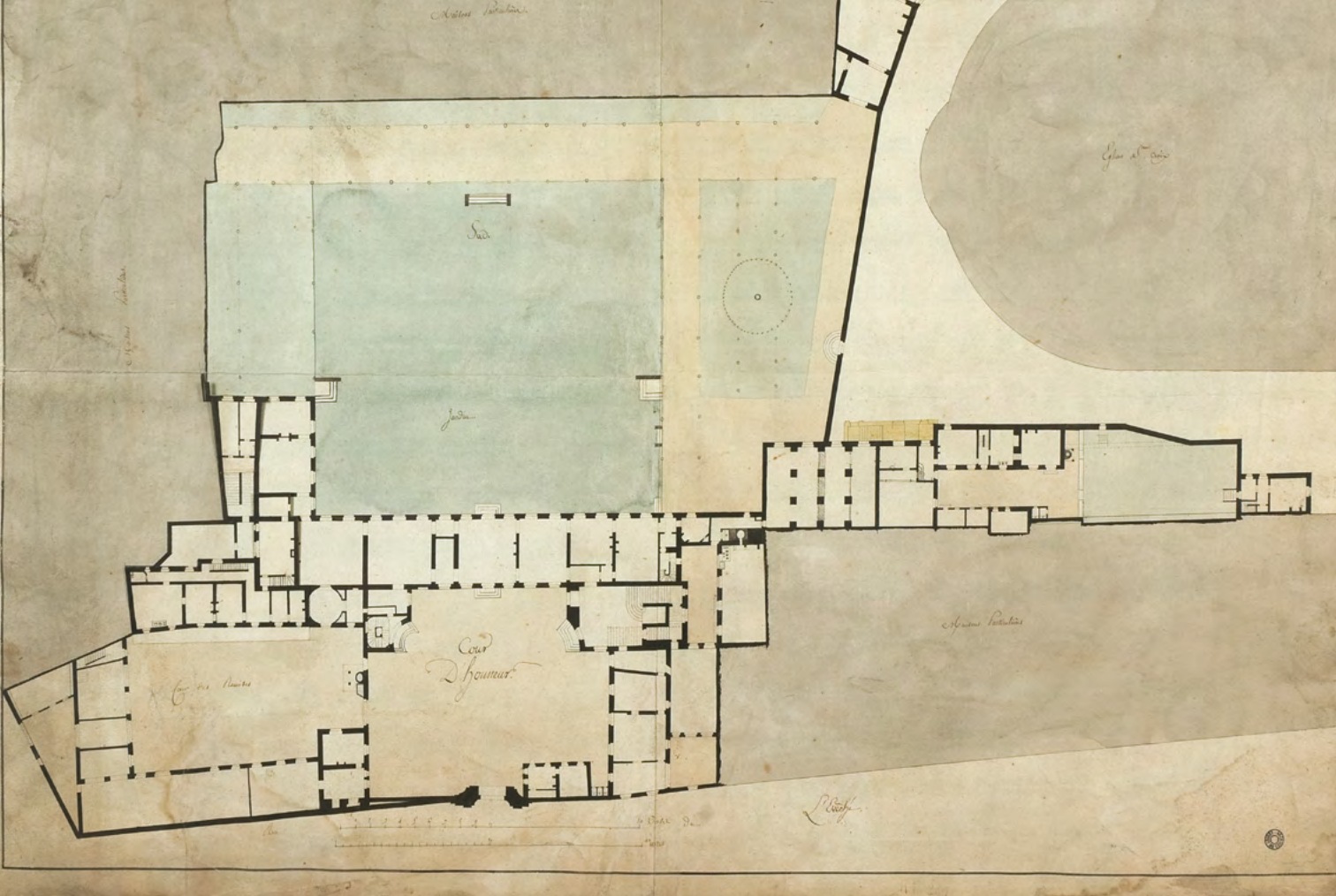
L'entrée solennelle
de Monseigneur de Paris
à Orléans en 1734

HISTOIRE ET RESTAURATION



Patrimoines en région Centre-Val de Loire

Ministère de la culture et de la communication





HISTOIRE ET RESTAURATION D'UN TABLEAU DE CHARLES NATOIRE

peint en 1745 pour l'ancien évêché d'Orléans

Par Gilles Blicck | conservateur des monuments
historiques, DRAC Centre-Val de Loire



Vue sur le chevet de la cathédrale à partir de l'étage
du corps de logis de l'ancien palais épiscopal.



Corps de logis, appartement d'honneur à
l'extrémité ouest, marquage au sol de la tour du
Plaidoyer-l'Évêque reconnue lors des fouilles
archéologiques ayant précédé les travaux.

LA CONSTRUCTION DE L'ÉVÊCHÉ AU XVII^e SIÈCLE

Les bâtiments aujourd'hui occupés par l'Université furent bâtis de 1635 à 1665 pour servir de palais et de centre administratif aux évêques d'Orléans, à proximité de la cathédrale et sur le tracé des anciens remparts. On ignore tout de l'architecte qui en dressa les plans. Conçu sur le modèle des hôtels particuliers parisiens de l'époque, entre cour et jardin, le palais devait comprendre, côté cour, deux grandes ailes en retour semblables au corps de logis avec, dans chacun des angles, un pavillon à face concave, couvert d'un dôme à impériale.



Vue générale de la cour intérieure, après travaux.

Page de gauche :

En haut : plan de l'évêché d'Orléans à la fin du XVIII^e siècle
(Archives départementales du Loiret).

En bas : hypothèse de restitution des bâtiments avant
la Révolution (dessin de Guillaume Clément, architecte
du patrimoine).



Ci-dessus : corps de logis et pavillon sud vus depuis le jardin, après travaux.
 Au centre : portail d'entrée sur rue, après travaux.
 En bas : peintures en faux marbre du vestibule du corps de logis, en cours de restauration.



Deux pavillons auraient marqué, côté jardin, les extrémités de l'aile principale. Cet ambitieux projet ne fut pas mené à son terme : un seul pavillon fut construit à l'arrière et une seule aile, d'aspect plus modeste, élevée sur le côté droit de la cour.

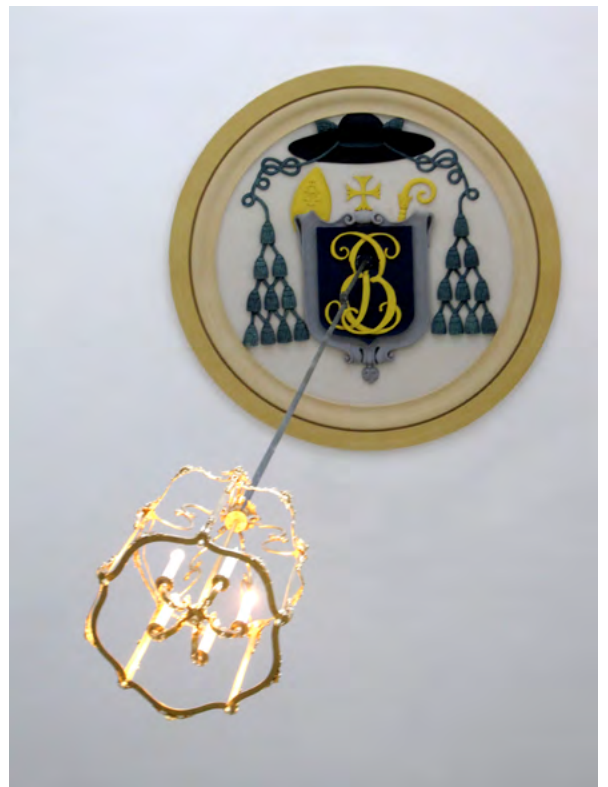
L'ancien palais était autrefois abrité des regards des passants par un mur de clôture. Seul le monumental portail conservé de nos jours en signalait la présence. Il date de l'épiscopat d'Alphonse d'Elbène (1646-1665), qui y fit apposer ses initiales. Son ordonnance classique, l'élégance et la sobriété des façades du corps de logis qui lui est de peu antérieur, sont caractéristiques de l'architecture du Grand Siècle, où l'effet tient, avant tout, à la justesse des proportions.

Peu présente à l'extérieur, la décoration prenait toute sa place à l'intérieur. En témoigne le vestibule établi dans l'axe du bâtiment principal, qui donnait accès aux appartements du rez-de-chaussée et au jardin, et dont les boiseries Louis XIV ont retrouvé leurs peintures en faux marbre à l'issue de la restauration générale entreprise en 2012 et 2013.





En haut : l'escalier d'honneur à l'époque de la bibliothèque municipale (vers 1985).
 En haut, sur le palier supérieur : modèle en bois de la façade de la cathédrale d'Orléans (désormais exposé à la cathédrale, depuis sa restauration en 2011) ;
 à droite, le tableau de Natoire (Archives municipales d'Orléans).
 En bas : détail du plafond de l'escalier d'honneur, après travaux : armes d'Étienne Alexandre Bernier (1762-1806), évêque d'Orléans de 1802 à 1806 (polychromie postérieure), et lanterne Louis XV.



ÉVOLUTION ET ABANDON

Les occupants du XVIII^e siècle intervinrent surtout dans les aménagements intérieurs des bâtiments, remaniant les décors ou renouvelant le mobilier. Après avoir connu des heures sombres à la Révolution, période où il fut loué à des particuliers, le palais retrouva sa destination première après la signature du Concordat. Le dernier évêque à l'occuper fut Mgr Stanislas Arthur Xavier Touchet (1848-1926). Contraint de l'abandonner, ce farouche opposant à la loi de séparation des Églises et de l'État le quitta définitivement le 20 décembre 1906, au milieu d'une foule imposante qui l'accompagna jusqu'à l'actuel évêché, place Saint-Aignan.



Vestibule ovale aménagé sous l'épiscopat de Mgr Bernier, à l'époque de la bibliothèque municipale.



Dallage en pierre du premier salon du rez-de-chaussée, en partie recouvert de moquette à l'époque de la bibliothèque municipale.



Détail du fronton de la porte d'accès à l'ancienne salle synodale, à l'étage, devenue en 1919 la salle de lecture de la bibliothèque.



Façades et toitures côté cour, en cours de restauration.

RÉAFFECTATIONS SUCCESSIVES

L'édifice fut racheté à l'État par la Ville en 1919 et devint la bibliothèque principale d'Orléans jusqu'en 1994, année de l'inauguration de l'actuelle médiathèque. Réduit à l'usage d'une bibliothèque de quartier depuis cette date, il attendait une nouvelle affectation.

La volonté conjuguée de créer un lieu de prestige pour l'université en centre ville et de conforter son rayonnement sur le plan international, a motivé sa reconversion en un centre de recherche et sa restauration exhaustive, qui a bénéficié du soutien financier de l'État (Direction régionale des affaires culturelles). Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville et la Région, l'Université d'Orléans est, depuis novembre 2013, le nouvel affectataire du site, qu'il partage avec le Studium (agence régionale d'accueil de chercheurs associés en région Centre-Val de Loire).



Salons du rez-de-chaussée du corps de logis, à l'ouest du vestibule central : couloir en enfilade, en cours de restauration.



Ancienne salle à manger de l'évêque, détail de la cheminée et de son imposte, en cours de restauration.



Lambris du vestibule ovale après restauration.



Ancien salon de l'évêque, détail de la corniche du plafond et d'une imposte à relief figurant *Le lavement des pieds*, en cours de restauration.



Parquet du vestibule ovale après restauration.

UN LIEU D'APPARAT SOUS L'ANCIEN RÉGIME

La décoration intérieure a été pour partie renouvelée au gré des évêques successifs, comme le montrent les salons de réception auxquels on accédait sur la gauche du vestibule. Sans doute réaménagés sous l'épiscopat de Mgr Louis Sextius Jarente de La Bruyère (1758-1788), ils étaient alors aussi desservis à leur autre extrémité par un second vestibule, de forme ovale, dont les boiseries sculptées figurent les trois vertus théologiques : la Foi, l'Espérance et la Charité.

Des boiseries semblables à celles de l'entrée principale ornent également, à l'étage, l'ancienne salle synodale, au plafond à poutres et solives apparentes, dont les menuiseries des fenêtres ont été restituées dans leur état du XVIII^e siècle. Celle-ci constituait l'espace des réceptions solennelles, où la hiérarchie ecclésiastique se mettait en scène avec magnificence. On y accédait au moyen du grand escalier. Les visiteurs qui en empruntaient les marches, peu élevées, ne progressaient que lentement dans leur ascension ; aussi avaient-ils la possibilité d'admirer, tout à loisir, les œuvres d'art qui y étaient exposées.



Ancienne salle synodale de l'évêché, en cours de restauration.



Escalier d'honneur, statue de Solon avant restauration.



Escalier d'honneur, statue de Solon après restauration.



Panneau épigraphique peint sur bois, mis au jour dans l'ancienne salle synodale à l'occasion des travaux : liste, en latin, des évêques d'Orléans, des origines à 1788.



Escalier d'honneur, restauration du garde-corps en ferronnerie.

Rares témoignages du fastueux mobilier d'autrefois, y demeurent, de nos jours, une statue du XVII^e siècle figurant le sage Solon, un temps transformé en saint Pierre par l'ajout de deux clés, et surtout un tableau, exceptionnel tant par sa taille que par son sujet, chef-d'œuvre de Charles Natoire, qui a bénéficié d'une restauration complète à l'occasion de la réhabilitation de l'ancien palais épiscopal.



Ci-dessus : l'escalier d'honneur et le tableau de Natoire après restauration.
 Ci-dessous : détail du tableau, signature et date en bas à droite (il faut lire : 1745).



UN PEINTRE PROLIFIQUE À LA CARRIÈRE EXEMPLAIRE

Auteur du tableau qu'il a signé et daté en bas à droite (C. NATOIRE F. 1745), Charles Joseph Natoire (Nîmes, 1700-Castel Gandolfo, 1777) fut l'un des peintres français du XVIII^e siècle les plus doués de sa génération. Son œuvre est représenté dans de nombreux musées, tant en France qu'à l'étranger. Comblé d'honneurs de son vivant, il connut une ascension fulgurante : Grand Prix de Rome en 1721, premier prix de l'Académie Saint-Luc en 1723, membre de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture en 1734. Il reçut, dès cette année, sa première commande royale pour les décors peints de la chambre de la Reine au château de Versailles.



C. G. Lundberg, *Portrait de Charles Natoire* (1741), pastel (Paris, musée du Louvre).



Cycle de l'*Histoire de Psyché* (1737-1739), détail. Paris, hôtel de Soubise, salon ovale dit de la Princesse.



La Jeunesse et la Vertu présentent les deux princesses à la France (1734). Château de Versailles, chambre de la Reine.



L'apothéose de saint Louis (1756). Rome, église Saint-Louis-des-Français.



Sancho et la marchande de noisettes, détail. Cycle de *l'Histoire de Don Quichotte* (1735-1744). Château de Compiègne, "galerie Natoire".

Il décora également le salon ovale de l'hôtel de Soubise à Paris (Archives nationales) et exécuta, à plusieurs reprises, des cartons de tapisseries pour la manufacture des Gobelins ou celle de Beauvais, comme ceux qu'il peignit de 1733 à 1744 sur le thème de Don Quichotte (château de Compiègne, « galerie Natoire »).

Sa carrière culmina en 1751, année où il fut nommé directeur de l'Académie de France à Rome ; il y décora, en 1756, le plafond de l'église Saint-Louis-des-Français. Il ne quitta plus l'Italie, ce qui eut pour effet de le faire peu à peu sombrer dans l'oubli dans son pays d'origine.

Dessinateur hors pair, « *peintre au coloris vif et à la grâce aimable* » (A. Schnapper), Natoire toucha à tous les genres : outre les grands ensembles décoratifs, domaine où il travailla fréquemment en association avec François Boucher, son ami et rival, il aborda les sujets mythologiques, les allégories,

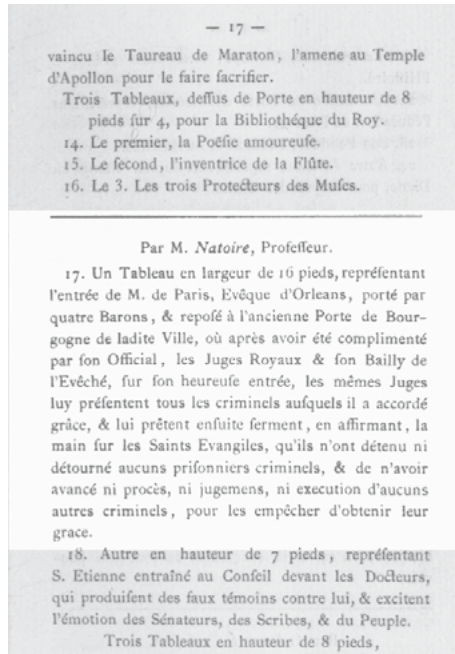


Jardin à Frascati (1755), dessin (Paris, musée du Louvre).

la peinture religieuse, la peinture d'Histoire (histoire sacrée et histoire de France) et, plus rarement, le portrait. Se consacrant surtout, à la fin de sa vie, à son rôle de pédagogue, il abandonna la peinture au profit du dessin de paysage, laissant de nombreuses vues de Rome et de ses environs.



J. Guyon, *La solennelle et joyeuse entrée des révérends évêques d'Orléans...*, Orléans, 1648 (Archives départementales du Loiret).



Livret du Salon de 1745, p.17 : description du tableau de Natoire figurant l'entrée de Mgr de Paris, évêque d'Orléans.



Jean-Baptiste Pigalle, *Portrait d'Aignan Thomas Desfriches* (vers 1760), terre cuite (musée des beaux-arts d'Orléans).

LE SUJET DU TABLEAU ET SON COMMANDITAIRE

Événement majeur de la vie religieuse orléanaise sous l'Ancien Régime, la traditionnelle entrée en ville, à laquelle tout nouvel évêque était tenu de se prêter, obéissait à un rituel réglé dans les moindres détails. Le prélat était porté en tête d'une procession qui durait plusieurs jours et qui empruntait un parcours immuable à partir de la banlieue. Le passage symbolique de l'ancienne porte de Bourgogne, établie sur l'un des deux principaux axes de la ville antique, en constituait l'étape essentielle. Parvenu à ce point, le nouvel évêque pouvait accorder sa grâce aux prisonniers condamnés ou accusés qui en avaient fait la demande par écrit au préalable, la mesure s'imposant à l'ensemble des corps judiciaires. Remis en question par la justice royale, ce privilège séculaire fut exercé pour la dernière fois en 1734, lors de l'entrée solennelle de Mgr Nicolas Joseph de Paris (1680-1757). Dix ans plus tard, celui-ci, désireux d'immortaliser l'événement, commanda un imposant tableau à Natoire, alors au faîte de sa carrière. On ignore les circonstances précises de la commande. Le négociant et collectionneur d'art orléanais Aignan Thomas Desfriches (1715-1800), qui suivit vers 1733 des cours de dessin dans l'atelier parisien de l'académicien et demeura longtemps en contact avec lui, servit peut-être d'intermédiaire.



Charles Natoire, *Portrait de Mgr de Paris* (1746), huile sur toile (musée des beaux-arts d'Orléans).



H. Rigault
 Pinxit

F. Ande
 Dom Pinxit

LOUIS GASTON

NICOLAS JOSEPH

FLEURIAU D'ARMENONVILLE
 Nommé Evêque d'Aire le 29
 Mars 1698. Sacré le 18 Janv
 1699. transféré à Orléans le 14
 Mars 1706. où il fit son Entrée
 Solennelle le 1^{er} Mars, 1707.

DE PARIS Evêque d'Europe
 Nommé Coadjuteur d'Orléans
 le 10. Février. 1723. fut
 Sacré dans l'Eglise de
 S^{te} Croix d'Orléans le
 27. Février. 1724.

Le Ciel les forma tous les Deux,
 Pour sauver un peuple qu'il aime.
 Pour prétendre au bonheur suprême,
 Il faut croire et faire comme eux.

Offererat suis Patronis Beneficentissimis, joannes Moyreau, qui Delineavit et Sculpsit
 A Paris sur le Pont S^t. Michel, au Chat d'Espagne. 1727.



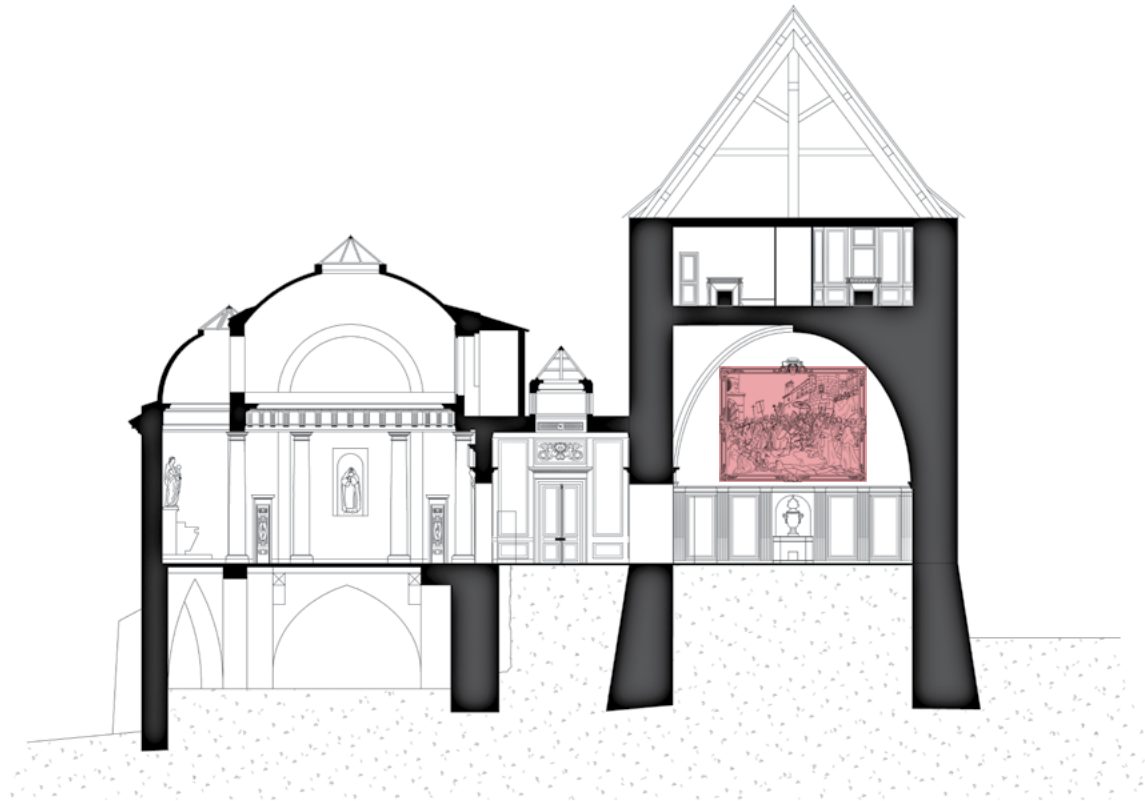
Traverse haute du cadre du tableau portant, en relief, les armes et les attributs épiscopaux de Mgr de Pâris (en cours de restauration).



Détail du tableau : armes de Mgr de Pâris.

Sitôt achevée, l'œuvre fut exposée au Salon du Louvre en 1745, avec sept autres tableaux de l'artiste ; ce dernier réalisa également, l'année suivante, le portrait du commanditaire, aujourd'hui au musée des beaux-arts d'Orléans.

Natoire ne manqua pas de faire figurer les armoiries de Mgr de Pâris dans le grand tableau destiné à orner son palais : elles apparaissent, sur le sol, au premier plan à droite, en tête d'un long document, écrit en latin, se rapportant probablement au droit de grâce exercé par l'évêque le 2 mars 1734, lors de son entrée solennelle. Celui-ci prit soin de les faire également reproduire dans le fronton du somptueux cadre rocaille en chêne sculpté et doré à la détrempe qui nous est parvenu, où elles apparaissent gravées à l'intérieur d'un cartouche entouré d'attributs épiscopaux : mitre, crosse, couronne, chapeau à larges bords et cordelière à six houppes.



0 5 10 m

Jean Mesqui 2014





Mgr Louis Jarente de La Bruyère, médaillon de bronze (signé Fontaine) surmontant son épitaphe de marbre blanc à la cathédrale d'Orléans.

Catalogue d'un magnifique cabinet de dessins..., Amsterdam, P. Yver, 1761, p.80 : mention du tableau de Natoire dans le palais épiscopal.

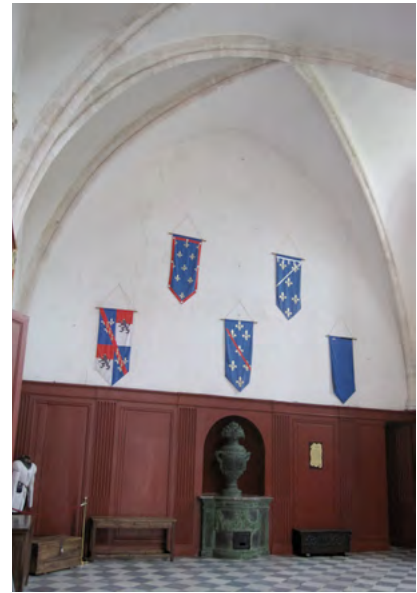
- de menté et par le menu.
952. Une Nativité, entourée d'Ange, destinée à la plume, lavée & rehauffée de blanc avec beaucoup d'effet, par *Coppel*, le Pere.
953. Notre Seigneur conduit par les Soldats chez Pilate: grande Composition très-ornée, destinée à la plume, lavée & rehauffée de blanc, par le même.
954. Un Dessin pour une grande Vignette représentant les quatre Evangelistes, destiné à la plume & lavé, par *P. Mignard*.
955. Une vierge, l'Enfant Jésus & le petit St. Jean: Dessin très-fini au crayon rouge, dans un ovale, par *Charles Natoire*, Peintre du Roi.
956. Le Triomphe de Venus: grande & riche Composition, destinée au crayon noir, & rehauffée de blanc, par *N. Coppel*, l'oncle.
957. La Représentation & les Cérémonies de l'Entrée de l'Evêque d'Orléans: esquisse faite pour le Tableau qui est dans le Palais épiscopal, destinée à la plume, lavée & rehauffée de blanc, par *Charles Natoire*.
958. l'Ange annonçant aux trois Maries que Jésus Christ n'est plus au tombeau, mais qu'il est ressusité: belle Composition destinée au crayon, lavée & rehauffée de blanc, par *Boulogne* le jeune.

LA DESTINATION PREMIÈRE DE L'ŒUVRE

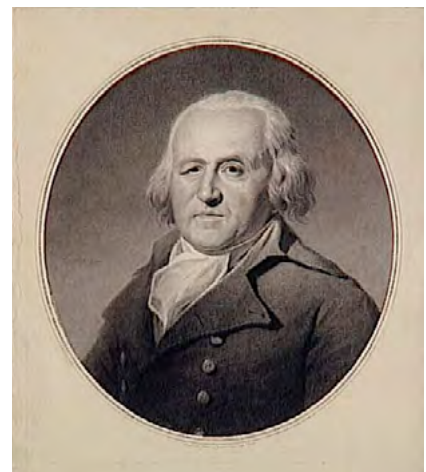
On a longtemps pensé que le tableau avait été exécuté pour le château de Meung-sur-Loire, résidence des évêques d'Orléans. Il aurait rejoint, par la suite, l'ancien évêché, pour être installé dans l'escalier d'honneur où on peut encore le voir de nos jours. On a ensuite remis en question cette hypothèse, en considérant, au vu de ses dimensions, qu'il avait été peint pour son emplacement actuel. De fait, un catalogue de vente de dessins publié en 1761 confirme qu'il se trouvait bien, à cette date, dans le palais épiscopal.

Cependant, des recherches en archives ont aussi apporté la preuve que l'œuvre de Natoire avait été transférée, en 1772, à Meung. L'initiative en revint à Mgr Jarente de La Bruyère, relégué au château après la disgrâce du duc de Choiseul, dont il était proche. On sait par un inventaire dressé en 1790 que le tableau était accroché « dans le grand salon donnant sur le parc », pièce parfois dénommée la « salle des Gardes », qui occupait le rez-de-chaussée (voûté d'ogives) du pavillon est. Daté de la même année, un autre inventaire confirme sa présence à cet endroit, émettant, à son sujet, la remarque suivante : « À l'égard du grand tableau représentant l'entrée de M. Paris, évêque, il appartient au siège épiscopal ; en conséquence, il doit être enlevé de Meung pour être transporté à Orléans, dans le palais épiscopal, où il a toujours été jusque 1772, qu'il a été porté à Meung ». Toutefois, le retour annoncé ne fut pas suivi d'effets dans l'immédiat.

C'est en effet au financier Jacques Jean Le Couteulx du Molay (1740-1823), devenu, en 1791, propriétaire du château et de son mobilier, qu'il revint de restituer, en 1808, le tableau à l'évêché d'Orléans ; celui-ci regagna alors, une fois pour toutes, son emplacement initial. Demeuré propriétaire de l'État après la cession de l'ancien évêché à la Ville d'Orléans, il bénéficia d'un classement au titre des monuments historiques le 21 octobre 1903.



Château de Meung-sur-Loire, pavillon est : mur du grand salon où était accroché, au-dessus des lambris, le tableau de Natoire.



J. A. M. Lemoine, *Portrait de Jacques Jean Le Couteulx du Molay* (1796), dessin (Rueil-Malmaison, châteaux de Malmaison et Bois-Préau).



Esquisse du tableau conservée au musée des beaux-arts d'Orléans (55 x 77 cm).

UN ÉVÉNEMENT EN GRANDE PARTIE RESTITUÉ

Rompu aux grandes entreprises décoratives, Natoire a organisé sa vaste composition en une frise savamment équilibrée, où de subtils jeux de lumière et de couleurs contribuent à animer les différents groupes de personnages. On peut cependant douter de la véracité historique de cette représentation, l'artiste n'ayant probablement pas assisté lui-même à l'événement. Ainsi, l'arrière-plan lui servant de cadre s'apparente davantage à une architecture feinte, proche d'un décor de théâtre, qu'à une reproduction scrupuleuse des lieux tels qu'ils devaient exister à l'époque. Conservée au musée des beaux-arts d'Orléans, l'esquisse peinte ayant servi de modèle présente d'ailleurs, sur ce point, de notables différences avec le tableau réalisé, preuve que la vraisemblance, au final, importait peu.

Le peintre s'est néanmoins appliqué à évoquer l'instant précis où le cortège épiscopal, arrivé à l'ancienne porte de Bourgogne, fait halte afin d'accomplir les rites traditionnels de l'entrée. Protégé de l'ardeur du soleil par une ombrelle,



Scène centrale du tableau : l'évêque reçoit le serment de son official sur le livre des Évangiles.



S. B. Le Noir, *Portrait de Robert Joseph Pothier* (non daté), huile sur toile (musée des beaux-arts d'Orléans).



J.-B. Perronneau, *Portrait de Daniel Jousse* (1765), huile sur toile (musée des beaux-arts d'Orléans).



Détail du tableau : portraits présumés des juristes orléanais Pothier (au premier plan, à gauche) et Jousse (à droite).



Détail du tableau :
autoportrait présumé de
Natoire.

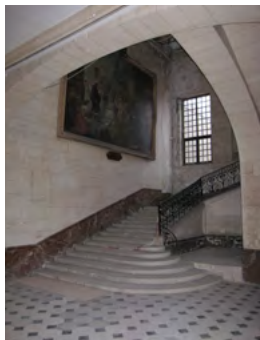
l'évêque, dont la chaise portative est posée sur un luxueux tapis, occupe le centre de la scène. Il reçoit le serment de son official sur le livre des Évangiles, serment que prononceront à leur tour les juges royaux, vêtus de noir, parmi lesquels on a reconnu, à droite, les célèbres juristes orléanais Robert Joseph Pothier (1699-1772) et Daniel Jousse (1704-1781). L'un des juges, derrière l'official, s'apprête à demander la grâce des prisonniers. Encadrés, à gauche, par des gardes armés, ceux-ci se jettent aux pieds de l'évêque en implorant la miséricorde divine. La plupart des personnages, aux traits peu individualisés, sont de toute évidence des figures, et non de véritables portraits. L'un d'eux, vêtu de rouge, fait toutefois exception. Le seul à regarder le spectateur, il s'appuie sur le dossier de la chaise de l'évêque et tient une énigmatique cordelette. Il pourrait s'agir de Natoire lui-même.



Détail du portrait de Natoire en 1741 par Lundberg (Paris, musée du Louvre).



Le tableau avant restauration.



L'escalier d'honneur avant restauration. Des traces d'infiltrations sont visibles dans l'angle, à proximité du tableau.



Détail de la partie basse du tableau, avant restauration : accumulation de débris au revers, provoquant des soulèvements et des pertes de matière. Les effets de l'humidité sur le cadre sont aussi visibles.

UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

Menée à bien en 2013, la restauration de l'œuvre s'imposait en raison d'un encrassement généralisé et d'altérations diverses consécutives à l'action répétée de l'humidité. La planéité de la toile, marquée par d'anciennes réparations, laissait beaucoup à désirer et appelait un traitement approprié. Des débris accumulés au revers généraient, en partie basse, des déformations du support et des soulèvements de la couche picturale. L'irrégularité et le jaunissement du vernis assurant sa protection en surface, nuisaient à la lecture de l'œuvre. De même, plusieurs surpeints dissimulant d'anciennes déchirures s'étaient assombris sous l'effet de l'oxydation.



Détail du tableau avant restauration : ancienne déchirure réparée et surpeint assombri sur la joue du personnage central.



Détail de la traverse basse du cadre avant restauration : traces des effets répétés de l'humidité.



Cassures et fissures dans l'un des angles du cadre, empoussièrément généralisé.



Traverse basse, moulure en voie de désolidarisation, usure de la dorure.

Le cadre rocaille aux armes de Mgr de Paris était, lui aussi, dans un état de conservation préoccupant. Sa moulure, formée d'un assemblage de deux lames contrecollées et chevillées, s'était partiellement désolidarisée. Endommagé dans les angles, le décor sculpté était également lacunaire dans les parties ajourées du fronton. Usée dans les zones de relief, plus exposées au frottement, la dorure était, par endroits, recouverte de bronzine et les lacunes d'apprêt masquées par des surpeints.



Dépose du tableau :
installation d'un échafaudage
amovible dans l'escalier
d'honneur.



Suppression préalable des pattes métalliques supportant
le poids du tableau.



Le tableau est désolidarisé du mur et repose désormais sur l'échafaudage.



Descente progressive du tableau, séparé de son cadre.

Le tableau séjourna près de deux ans en atelier, durant toute la durée du chantier de réhabilitation de l'ancien palais épiscopal. Sa dépose, puis sa repose à l'issue des travaux s'avèrent délicates en raison de ses imposantes dimensions (3,60 x 4,96 m) et de l'exiguïté des lieux. Le tableau ne pouvant pas passer par la porte d'entrée du pavillon desservant l'escalier d'honneur, il fallut, pour le transporter, démonter le cadre, ôter la toile peinte de son châssis et la mettre sur un rouleau, à l'aller comme au retour.

Page de droite en haut : aspiration des poussières et débris
accumulés au revers de la toile, après dépose du tableau.
En bas : la toile, décollée de son châssis, est enroulée sur un tube
de carton de 4 m de long, avant son transport en atelier.





a



b



c



d



e



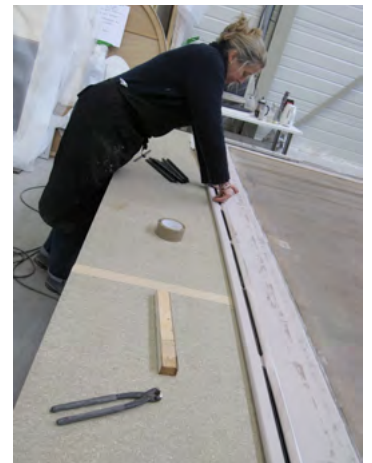
f



g



h



i



j



k

Le traitement de la toile, déroulée en atelier, a débuté par un nettoyage soigné du revers. Les bords, très endommagés, ont été renforcés et les anciennes pièces remplacées. Puis la restauration s'est appliquée à rectifier les déformations de la toile et à consolider l'adhérence de la couche picturale.

a. Détail : état des bords de la toile après nettoyage du revers.

b. Détail : un bord après suturation des déchirures et pose de pièces de renfort.

c. Ancienne pièce de renfort.

d. En cours de suppression.

e. Élimination de la césure utilisée comme adhésif.

f. Nouvelle pièce de renfort en intissé.

g. La toile après pose de bandes de tension sur les bords.

h, i, j. Montage et mise en tension de la toile sur un bâti extensible.

k. Nettoyage final du revers à l'éponge humide.

Après un décrassage de surface, l'ancien vernis et les surpeints qui le recouvraient ont été supprimés.



a



b



c



d



e

a, b, c. Mise en tension de la toile en chambre humide.

d, e, f. Refixage général de la couche picturale par la face : application, à chaud, d'un adhésif collagénique, puis essuyage des excédents.



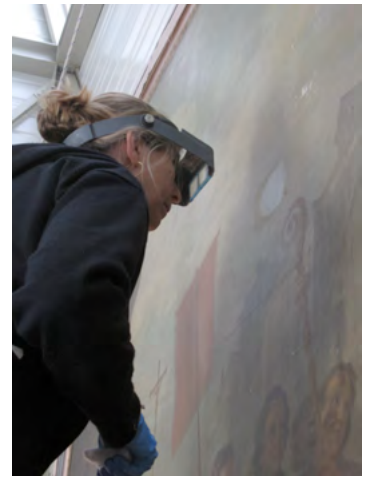
f



a



b



c



d



f



g



e



h

a. Tests de solubilisation du vernis en bordure du tableau.

b, c, d. Essais de suppression du vernis.

e. Masticage de lacunes.

f, g, h. Réintégration picturale.

Après élimination du vernis jauni et des surpeints, les lacunes ont été comblées à l'aide d'un mastic en pâte de couleur blanche.

Effectuée dans les règles de l'art, la réintégration picturale des lacunes a été suivie de la pose d'un vernis de protection mettant en valeur la vivacité des couleurs.

Le cadre a également fait l'objet d'une restauration exhaustive, au terme de laquelle le tableau a retrouvé tout son éclat.



a



b



c



d



e



f



g

a. Dépoussiérage préalable à la restauration du cadre. Pompons recouverts de bronzine.

b, c. Nettoyage au savon noir dilué.

d, e. Décapage.

f. Rinçage au méthylethylcétone.

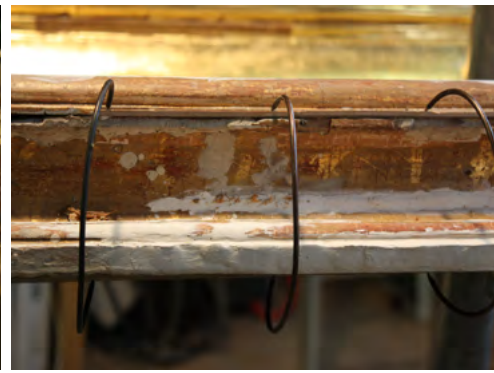
g. Suppression de la bronzine à l'aide d'un gel décapant pour peinture.



a



b



c



a, b. Reprise des fissures au fer à reparer.

c. Resserrage des assemblages par collage.

d. Outils du sculpteur.

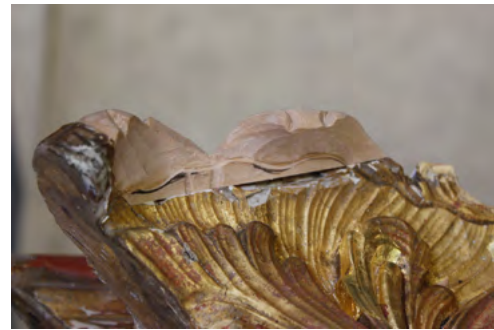
e, f, g, h, i. Reprise des ornements sculptés lacunaires sur greffes du bois de tilleul.

d

g



e



f



h



i



a



b



c

a, b, c, d, e. Apprêt des ornements sculptés à la colle de peau de lapin et au blanc de Meudon.

d

e





a



b



c



d



e



f



g



h



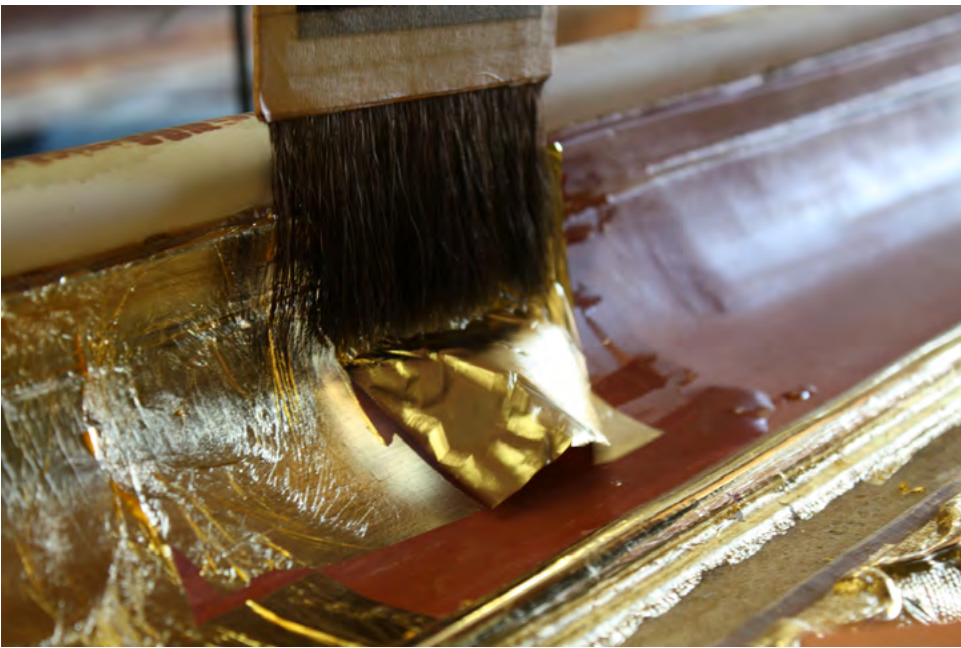
i

a, b, c. Reparure des ornements.

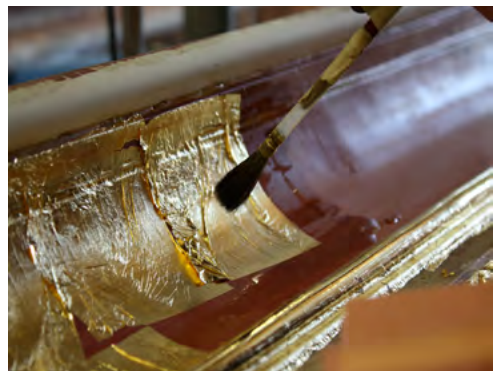
d, e. Pose de l'assiette jaune.

f, g. Pose de l'assiette rouge.

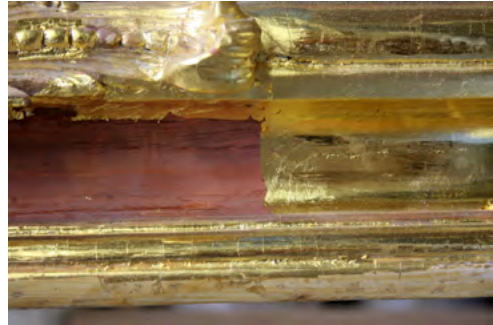
h, i. Chiennage.



a



b



c



d



e



f



g

a, b, c. Pose de feuilles d'or jaune à la détrempe.

d, e. Brunissage à la pierre d'agate.

f, g. Patine d'harmonisation.



a



b



c



d



e



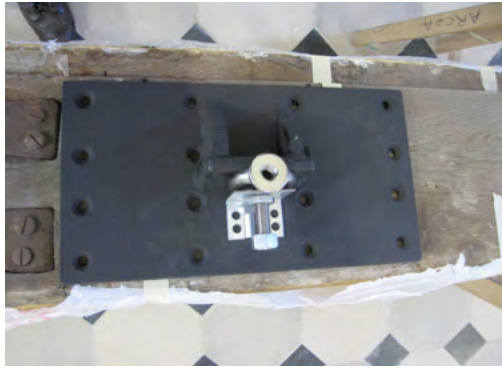
f

- a. La toile restaurée, de retour, déroulée au pied de l'escalier d'honneur.
- b. Mise en place du nouveau châssis en bois et aluminium, dit "à bords flottants".
- c, d. Agrafage et mise en tension progressive de la toile sur le châssis.
- e. Pose de la protection de revers.
- f. Le tableau prêt à être réinséré dans son cadre.

Le châssis à clés, non d'origine et endommagé, a été remplacé par un châssis en bois et aluminium, plus adapté.



a



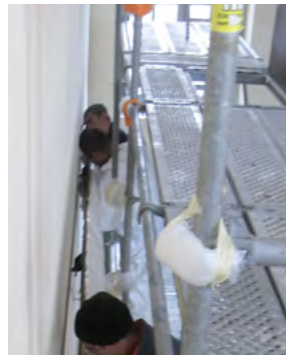
b



c



d



e



f

- a. Les quatre parties du cadre, de retour de restauration, disposées au pied de l'escalier d'honneur. Trois platines en acier peint ont été fixées sur la traverse basse.
- b. Détail d'une platine.
- c. Fixation des anneaux des pattes de scellement.
- d, e. Mise en place de la traverse basse à l'aide de l'échafaudage amovible.
- f. La tige filetée de la platine, passée dans l'anneau de la patte de scellement, est bloquée par un écrou.



a



b



c



d



e



f

a, b. Le tableau, hissé avec précaution, est posé dans la feuillure de la traverse basse.

c, d. Mise en place de la traverse haute, puis des montants latéraux, et serrage des vis de rappel dans les angles.

e. Ajustement du câble retenant le tableau en partie haute et réglage de l'inclinaison.

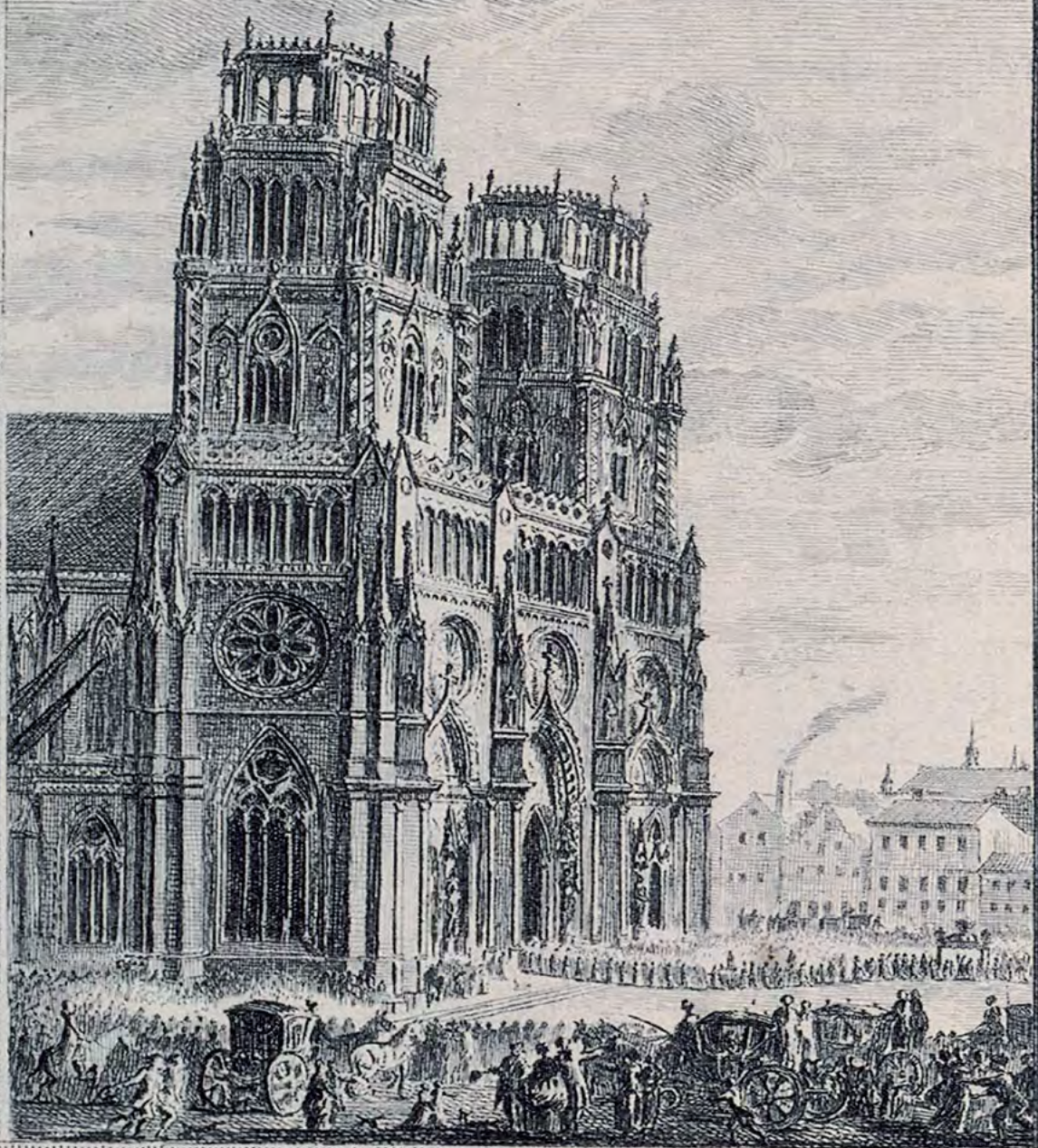
f. Ultime retouche.



Le tableau restauré rattaché dans l'escalier d'honneur.



Cartel apposé à l'entrée de l'escalier.



VUE DU PORTAIL
DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE
D'ORLÉANS.

J. Goussier del.

E. Campin sculp.

E. Campin sculpt 1771



LES ENTRÉES DES ÉVÊQUES D'ORLÉANS

aux XVII^e et XVIII^e siècles

Par **Gaël Rideau** | Professeur en histoire moderne
Université d'Orléans, laboratoire POLEN



Portrait de Pierre Armand du Cambout de Coislin (1636-1706), évêque d'Orléans (1665-1706), détail du médaillon de *L'entrée et procession triomphante de l'évêque d'Orléans*, 1666, Paris, gravure (Bibliothèque nationale de France).

L'entrée et procession triomphante de l'évêque d'Orléans : détail de la procession.

LES PROCESSIONS GÉNÉRALES À ORLÉANS

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècles, Orléans connaît deux processions majeures. La première a lieu le 8 mai, pour célébrer la libération de la ville en 1429. Tous les corps et communautés, ecclésiastiques et laïcs, marchent de la cathédrale Sainte-Croix aux Augustins et retour, selon des parcours transformés au cours du XVIII^e siècle. Ces mutations manifestent une emprise municipale sur la marche. La seconde procession structurante, quoiqu'irrégulière, est celle de saint Aignan. Elle est convoquée en temps de calamités, climatiques à l'époque qui nous intéresse.

La Ville en demande la tenue à l'évêque, puis, avec son accord, au chapitre de Saint-Aignan. La châsse du saint patron de la cité est menée de l'église de Saint-Aignan à celle de Saint-Laurent. Au cours du XVIII^e siècle, la procession est organisée en 1706, 1719, 1725 et 1770. Cette chronologie souligne donc une raréfaction.



Vue du portail de l'église cathédrale d'Orléans (1771), avec la procession célébrant la libération de la ville, gravure (Médiathèques d'Orléans).

497

L'illustre et Celebre Entrée
GASTON FLEURIAU
Conseiller du Roy en tous
d'Orleans le 1.^r de



L'illustre et célèbre entrée de Monseigneur Louis Gaston Fleuriau d'Armenonville (1707), gravure (Paris, Bibliothèque nationale de France).

de Monseigneur Louis
D'ARMENONVILLE
les conseils Eueque.
mars. 1707.



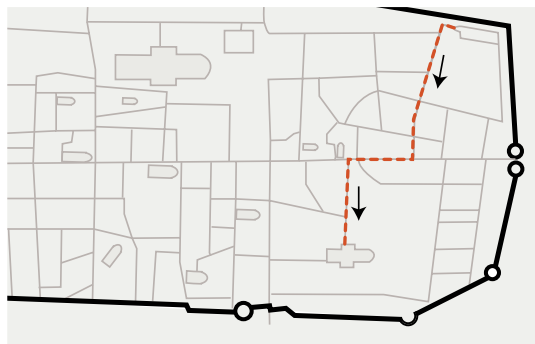


L'entrée et procession triomphante de l'évêque d'Orléans : détail.

LES ENTRÉES D'ÉVÊQUES, IMAGE DE LA SOCIÉTÉ CLÉRICALE

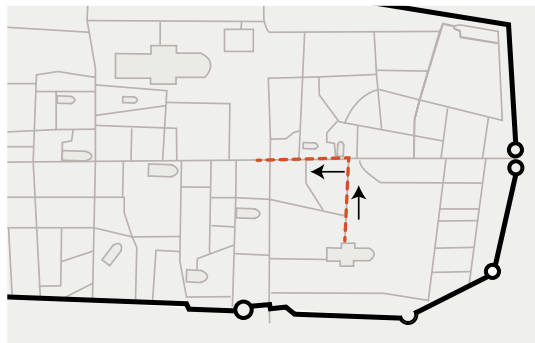
La ville connaît également d'importantes processions générales pour les entrées d'évêques. Elles concernent d'abord les corps ecclésiastiques, tous présents, mais également des corps civils, comme en témoignent les représentations iconographiques. Après l'évêque, défilent, à main droite le bailliage et présidial, la prévôté puis la maréchaussée et les maîtres des Eaux et Forêts, à main gauche le corps de ville, les capitaines de ville et les lieutenants. L'entrée est composée de plusieurs moments cérémoniels. Le premier est le séjour à Saint-Euverte, la veille de l'entrée. Le deuxième est le trajet de Saint-Euverte à Saint-Aignan, pendant lequel l'évêque, vêtu de blanc, pieds nus et la crosse voilée, apparaît comme pénitent. À Saint-Aignan, jusqu'en 1674, après avoir juré de respecter les immunités du chapitre, l'évêque, revêtu des ornements sacerdotaux et de la couleur rouge, est conduit sur un fauteuil jusqu'à la porte de Bourgogne. Là a lieu un autre temps fort, la rencontre avec les prisonniers détenus dans les prisons d'Orléans. Réunis à cet endroit, ils y saluent l'évêque en criant par trois fois Miséricorde. Le prélat les invite alors à prendre la tête du cortège. Ainsi complétée, la procession se dirige vers la cathédrale

Le temps de la pénitence



L'évêque, pieds nus, suit la procession entre les sanctuaires des deux saints fondateurs de la ville.

L'accomplissement des privilèges



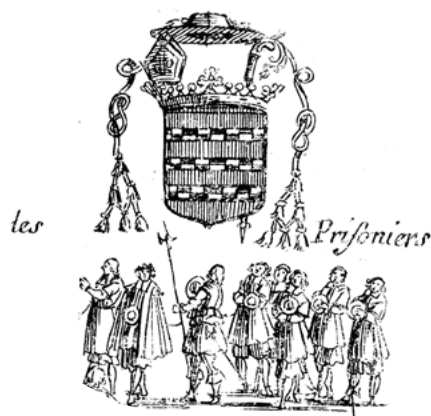
L'évêque est porté par les barons et libère les prisonniers à l'ancienne porte de Bourgogne.

Le triomphe épiscopal



La procession prend sa forme la plus accomplie, avec la présence des prisonniers et des Cours, et se dirige vers la cathédrale en empruntant l'axe antique est-ouest.

où l'évêque, après avoir prêté serment de respecter les privilèges du chapitre, célèbre l'office. Après ces cérémonies religieuses, l'évêque convie les corps à un repas et rassemble les prisonniers au palais épiscopal, afin de les sermonner et de les engager à réformer leur vie. Le lendemain, ils obtiennent une lettre de grâce pleine et entière, valable dans tout le royaume.



PRIVILÈGES ET PUISSANCE ÉPISCOPALE

Cette entrée met en scène la puissance épiscopale au travers de privilèges qui affirment son rôle dans la ville. Le premier est le droit d'être porté par quatre barons (Sully-sur-Loire, Yèvre-le-Châtel, Cheray et Aschères) sur un fauteuil, à partir de Saint-Aignan. L'explication en est double. La première est miraculeuse et renvoie à la libération de ces barons, prisonniers pendant une croisade, et à leur transport de Mansourah à la cathédrale d'Orléans. Pourtant, cette explication est repoussée au cours du XVIII^e siècle, notamment chez Polluche et Dusaussay, au profit d'une lecture plus juridique. Est alors avancée l'idée qu'il s'agit d'une redevance féodale, correspondant à la seigneurie de l'évêque sur la ville. Ce privilège se retrouve, en effet, dans d'autres villes dont un évêque est seigneur, comme celle de Beauvais par exemple. En revanche, le second privilège épiscopal est plus particulier à Orléans : le droit de libérer les prisonniers présents dans les prisons d'Orléans le jour de l'entrée. Ce privilège existe à Rouen ou Beauvais, mais est réservé à un seul prisonnier ou à un type particulier de délit, comme l'emprisonnement pour dettes. Le privilège orléanais est d'une plus grande ampleur. Là encore, il mêle discours miraculeux et juridique. L'origine en remonte dans les traités à saint Aignan qui demande cette libération pour son entrée dans la ville. Le gouverneur refuse, mais est alors victime d'un accident dont le guérit l'évêque. Il accepte la demande épiscopale. Les successeurs de saint Aignan bénéficient de ce droit acquis. J.-Y. Guerold a montré que ce droit relevait du droit d'immunité accordé aux grands propriétaires, et que le récit miraculeux s'est constitué au XII^e siècle pour légitimer un droit menacé. Par ces deux privilèges,

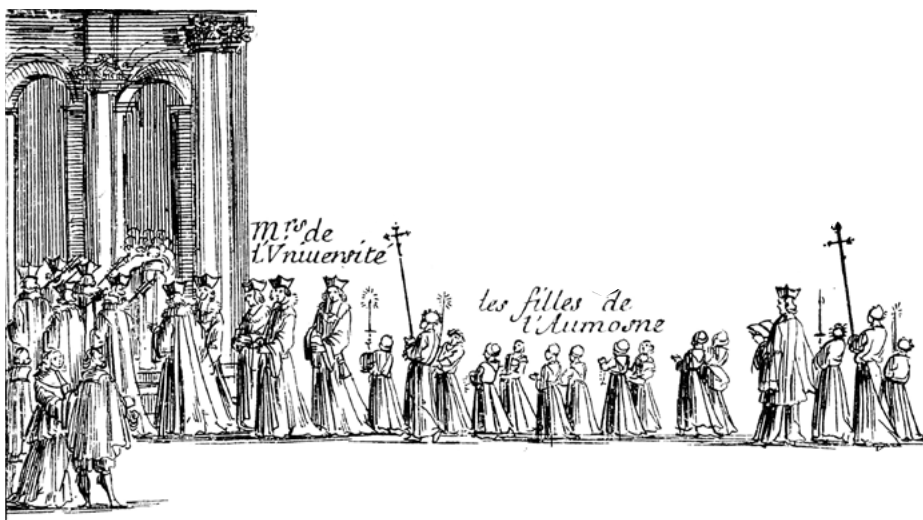


L'entrée et procession triomphante de l'évêque d'Orléans : détail de la procession.



l'évêque apparaît comme une autorité importante de la ville, sur un plan juridique et institutionnel. L'entrée le montre également comme un pasteur et le chef de l'Église.

L'association à saint Aignan comme libérateur des prisonniers en est un trait. La présence du public en est un autre. Tous les récits mentionnent un public nombreux, en liesse, venu saluer son nouveau prélat dans une attente fébrile que traduit la mention suivante : « *le plus beau de cette entrée est la grande affluence des peuples de toutes parts, depuis les greniers jusque dans les rues, avec si grande confusion à grande peine on peut faire ses seremonies* » (*Le triomphe d'Orléans par celui de la magnifique entrée de Messire Louis Gaston Fleuriau d'Armenonville*, Orléans, Paris, 1707). L'entrée est aussi une fête. Chaque récit est porteur d'un portrait idéal de l'évêque, paré de toutes les vertus ecclésiastiques.



L'entrée et procession triomphante de l'évêque d'Orléans : détails.

PRÉSÉANCES, RAPPORTS DE FORCE ET COUTUME

L'entrée est avant tout un rituel ecclésiastique. Le cortège relie les grands sanctuaires de la cité, sans passer par les hauts lieux civils de la ville. Tous les corps ecclésiastiques sont présents devant l'évêque : les enfants de l'aumône en tête, suivis des ordres religieux selon leur ancienneté, les paroisses et séminaires, puis les collégiales de Saint-Pierre-Empont, Saint-Pierre-le-Puellier, et enfin le chapitre cathédral. Surtout, le rituel met l'évêque aux prises avec son clergé et les affrontements sont nombreux. À Saint-Euverte, il porte sur le droit de visite de la communauté, revendiqué par le prélat, mais contesté par le chapitre. À Saint-Aignan, fondation royale exemptée de l'autorité de l'ordinaire, le chapitre rappelle son immunité. L'évêque doit alors prêter serment de la respecter pour accéder à l'église. Or, en 1674, le parlement de Paris confirme la juridiction épiscopale sur le chapitre. À l'occasion de l'entrée suivante, le prélat enlève les termes de libertés, immunités et exemptions du serment prononcé. Cela traduit l'importance juridique de l'entrée. Il en est de même pour la cathédrale en 1734. Le procès-verbal dressé par le notaire de l'évêque signale que le prélat prononce le serment accoutumé de respecter les

Chantres et Musiciens



privileges du chapitre, mais ajoute « *sauf mon droit* ». C'est le point de départ d'une tension, terminée par la médiation de l'intendant sur la reconnaissance des droits du chapitre. L'entrée est ainsi également une occasion de réaffirmation ou de contestation de droits. Par conséquent, elle porte une importante dimension coutumière. Cela suscite la rédaction de procès-verbaux et de traités qui remettent en perspective le rituel. Cette référence se manifeste notamment dans les querelles de préséances. En 1734, la Maréchaussée obtient un arrêt du Conseil d'État qui affirme sa préséance sur la Prévôté. Le prévôt décide alors de ne pas assister. La même année, le Bailliage préfère quitter la procession plutôt que d'accepter de laisser le pas à la Ville dans une rue trop étroite et ainsi créer un précédent. Cela souligne l'importance de la procession comme illustration du classement social.

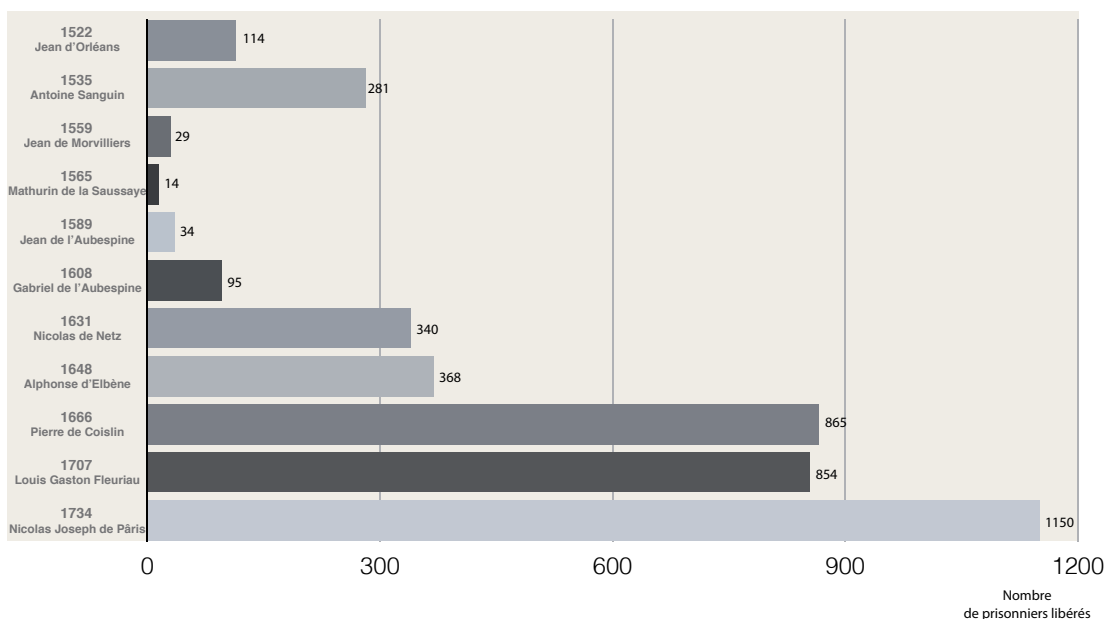
les Carmes



les Augustins



Nombre de prisonniers libérés lors de l'entrée d'après Daniel Polluche.



UNE REMISE EN CAUSE

Mise en scène des pouvoirs, image de la société, fête urbaine, l'entrée d'évêque est donc un moment important de la vie de la cité. Pourtant, elle cesse après 1734, comme le note le marchand-drapier Pierre-Étienne Bresseux : « *C'est la dernière qui ait été faite avec toute la pompe et tous les privilèges* » (Bibliothèque municipale d'Orléans, Ms 733, f°23). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce recul. La première est la fin du privilège de libérer les prisonniers face à son application exponentielle. En 1734, la grâce n'est que suspensive. Surtout, en novembre 1753, en prévision de l'entrée de L. Montmorency-Laval, un édit royal, image de reprise en main de la justice par le roi, limite de manière drastique la portée de l'intervention épiscopale. Elle ne concerne plus que des crimes commis dans le diocèse, et les lettres doivent être confirmées par un tribunal royal dans les six mois. Dépourvu de ce privilège, le rituel de l'entrée perd de sa force et de sa portée politique. Il en est de

même dans d'autres villes qui connaissent une simplification du cérémonial, comme Mâcon ou Beauvais. Cela s'inscrit dans une remise en cause de la fête, due tant à l'affaiblissement du patriotisme citadin, qu'au recul des références traditionnelles (Y.-M. Bercé). La situation locale a renforcé ce mouvement. Lorsqu'il est nommé évêque d'Orléans, L. S. Jarente de La Bruyère est en effet chargé de la Feuille des bénéfiques à Versailles et prend possession par procureur. Il ne rejoint Orléans qu'une dizaine d'années plus tard. Les autres processions orléanaises connaissent également des remises en cause, nous l'avons vu pour celle de saint Aignan. En 1777, un règlement épiscopal réduit les parcours. L'esprit des processions a changé. Par contre, celle du 8 mai se poursuit, sous l'emprise toujours croissante de la Ville. Plus régulière, elle porte l'identité urbaine et se maintient dans toute sa force.





L'entrée et procession triomphante de l'évêque d'Orléans (1666), gravure (Paris, Bibliothèque nationale de France).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES IMPRIMÉES

Louis Dusaussay, *L'entrée célèbre des évêques, ou Description exacte de toutes les cérémonies qui se pratiquent à l'entrée célèbre des évêques d'Orléans*, Orléans, Pierre et François Borde, 1707.

Daniel Polluche, *Description de l'entrée des évêques d'Orléans et des cérémonies qui l'accompagnent*, Orléans, François Rouzeau, 1734.

CATALOGUES

Catalogue d'un magnifique cabinet de desseins des plus grand maîtres de toutes les écoles..., Amsterdam, Pierre Yver, 1761, n° 957, p.80 [« *La représentation et les cérémonies de l'entrée de l'évêque d'Orléans : esquisse faite pour le tableau qui est dans le palais épiscopal... par Charles Natoire* »].

Charles-Joseph Natoire (Nîmes, 1700-Castel Gandolfo, 1777). Peintures, dessins, estampes et tapisseries des collections publiques françaises, catalogue d'exposition, Troyes-Nîmes-Rome, 1977, p. 81-82.

Chefs d'œuvre des musées de province. 1^{ère} exposition. École française des XVII^e et XVIII^e siècles, catalogue d'exposition, Paris, musée de l'Orangerie, 1931, p. 42.

Le siècle de Louis XV. Peinture française de 1710 à 1774, catalogue d'exposition, Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1976, p. 152.

Paris et les ateliers provinciaux au XVIII^e siècle, catalogue d'exposition, Bordeaux, 1958, p. 110.

LIVRES ET ARTICLES

Yves-Marie Bercé, *Fête et révolte*, Paris, Hachette, 1994.

Eugène Bimbenet, *Histoire de la ville d'Orléans*, t. IV, Orléans, Herluison, 1888, p. 597.

Susanna Caviglia-Brunel, *Charles-Joseph Natoire (1700-1777)*, Paris, Arthéna, 2012, p. 78-81 et 329-331.

Marcel Charoy, *Étude historique sur le château de Meung-sur-Loire*, Orléans, 1908, p. 165-171.

Georges Chenesseau, « L'intérieur du vieil évêché », *Les cahiers orléanais*, 14-15, 1926, p. 360-361.

Abbé Cochard, *L'évêché d'Orléans*, Orléans, Paul Pigelet et fils, 1910, p. 11-12.

Stéphane Gomis, « Les entrées solennelles des évêques dans la France des XVII^e et XVIII^e siècles », dans Bernard Dompnier, dir., *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, Clermont, PU Blaise-Pascal, 2009, p. 509-524.

Jacques-Yves Guerold, *Le droit de grâce des évêques d'Orléans*, Orléans, thèse de doctorat, 1969.

Jean Mesqui, *Le château des évêques d'Orléans à Meung-sur-Loire*, Rueil-Malmaison, 2014, p. 77 (en ligne sur meung.mesqui.fr).

Mary O'Neill, *Les peintures de l'école française des XVII^e et XVIII^e siècles*, Musée des beaux-arts d'Orléans, Orléans, 1981, t. I, p. 100-103.

Gaël Rideau, « Ville et clergé dans la traditionnelle entrée des évêques d'Orléans (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans Françoise Michaud-Fréjaville, Noëlle Dauphin et Jean-Pierre Guilhembet, dir., *Entrer en ville*, Rennes, PUR, 2006, p. 245-266.

Gaël Rideau, « La construction d'un ordre en marche : les processions à Orléans (XVII^e-XVIII^e siècles) » dans Gaël Rideau et Pierre Serna, dir., *Ordonner et partager la ville, XVII^e-XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2011, p. 137-154.

Paul Vitry, *Le musée d'Orléans. Peintures*, Paris, H. Laurens, 1922, p. 13-14.

Cet ouvrage a été réalisé par
La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire
6, rue de la Manufacture
45043 Orléans Cedex

à l'occasion de la restauration du tableau
L'entrée solennelle de Monseigneur de Paris à Orléans en 1734
peint par Charles Natoire en 1745
pour l'ancien évêché d'Orléans, Loiret (2011-2013)

Directeur de la publication :
Sylvie Le Clech

Directrice régionale des affaires culturelles
du Centre-Val de Loire

Coordination éditoriale :
Sylvie Marchant

Conseillère pour la valorisation des patrimoines

Ont collaboré à ce numéro :

Gilles Bliciek, conservateur des monuments
historiques

Gaël Rideau, professeur en histoire moderne,
Université d'Orléans, laboratoire POLEN

Crédits photographiques :

Agence photographique de la réunion des musées nationaux : p.9 en bas à droite, p.10 en haut à droite, au centre à droite, en bas, p.15 en bas, p.17 en bas. **Archives départementales du Loiret** : p.2 en haut. **Archives municipales d'Orléans** : p.5 en haut. **Ariel Bertrand/Hervé Giocanti** : p.18 en bas, p.21, p.22 a-f, j, p.23 d-f. **Atelier Stéphane Roussel** : p.19 en bas, p.25-29, p.33 en bas. **Bibliothèque nationale de France** : p.35-42. **DRAC Centre-Val de Loire, Gilles Bliciek** : p.3 en bas à gauche, p.4 en bas, p.5 en bas, p.6 en haut, au centre, p.7 en haut, au centre, p.8, p.9 en bas à gauche, p.11 en haut, p.13, p.15 en haut, au centre, p.17 au centre, p.18 en haut, au centre, p.19 en haut, p.20, p.22 g-i, k, p.23 a-c, p.24, p.30-32. **Guillaume Clément** : p.2 en bas, p.6 en bas, p.7 en bas. **François Lauginie** : p.3 en haut, au centre, en bas à droite, p.4 en haut, au centre, p.33 en haut. **Luciole 83** : p.10 au centre à gauche. **Médiathèques d'Orléans** : p.34. **Jean Mesqui** : p.14 en haut. **Musée des beaux-arts d'Orléans/François Lauginie** : p.11 en bas, p.16 en haut, p.17, en haut à gauche et au centre. **Musée historique et archéologique de l'Orléanais/François Lauginie** : p.12. **NonOmnisMoriar** : p.10 en haut à gauche. **Région Centre-Val de Loire, Inventaire général/Thierry Cantalupo** : couverture, p.1, p.9 en haut, p.16 en bas, p.17 en haut à droite, 2^e rabat de couverture. **Gaël Rideau** : p.38 à droite, p.41 en haut.

Création et impression : **Graphival**

Dépôt légal : ISSN 2271-2895
Cette brochure ne peut être vendue.

Collection « Patrimoines en région
Centre-Val de Loire »
Patrimoine restauré n°25
Novembre 2015

ORLÉANS

Loiret (45)

Tableau de Charles Natoire

Propriétaire :

État, Ministère de la culture et de la communication

Travaux réalisés :

Restauration d'un tableau de Charles Natoire

Montant de l'opération : 59 691€ HT sur un total de 11 387 000 € HT (restauration et réaménagement de l'ancien évêché)

Financement : État (Ministère de la culture et de la communication) : 2 800 000 € HT correspondant à 40% du montant éligible, État (Ministère de l'enseignements supérieur) : 1 400 000 €, Conseil Régional : 6 900 000 €, Ville d'Orléans : 1 650 000 €.

Durée du chantier : 2011-2013.

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Orléans

Maîtrise d'ouvrage déléguée : SEMDO

Contrôle scientifique et technique : Gilles Bliciek, conservateur des monuments historiques.

Entreprises :

Restauration de la toile : Ariel Bertrand et Hervé Giocanti, assistés de Soria Sum.

Restauration du cadre : Stéphane Roussel (dorure) et Charles Boulnois (sculpture).

Dépose et repose du tableau : atelier ARCOA.

Déjà parus

Patrimoine protégé



- 1913-2013 : cent ans de protection en région Centre



- 1913-2013 : cent ans de protection en région Centre

Patrimoine restauré



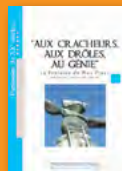
- La restauration du beffroi des cloches de la cathédrale d'Orléans

Patrimoine et création



- "Marcheurs" et "Regardeurs", une création de vitraux à la cathédrale de Tours

Patrimoine du XX^e siècle



- "Aux cracheurs, aux drôles, au génie", la fontaine de Max Ernst à Amboise



Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire
6, rue de la Manufacture
45000 Orléans
Tel : 02 38 78 85 00
Site internet : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire